

214C2268  
FR0000044471-OP029-AS14

30 octobre 2014

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**GENERALE DE SANTE**

(Euronext Paris)

Le 29 octobre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GENERALE DE SANTE déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Lazard Frères Banque, agissant pour le compte du concert formé de la société de droit anglais Ramsay Health Care (UK) Limited<sup>1</sup> (« RHC UK ») et la société anonyme Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole<sup>2</sup> (« Predica »), (ensemble « les initiateurs »), (cf. D&I 214C2246 du 29 octobre 2014).

La note d'information de RHC UK et Predica (visa n° 14-575 en date du 28 octobre 2014) et la note en réponse de la société GENERALE DE SANTE (visa n° 14-576 en date du 28 octobre 2014) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **31 octobre 2014 au 13 novembre 2014 inclus**.

Kepler Cheuvreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte des initiateurs, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

---

<sup>1</sup> Société contrôlée à 100% par Ramsay Health Care Limited, société de droit australien, cotée sur le marché Australian Stock Exchange.

<sup>2</sup> Société contrôlée à 100% par Crédit Agricole Assurances, elle-même contrôlée à 100% par Crédit Agricole SA.